

**Sciences :** quand la lumière des villes menace les animaux *Page B 6*

**Saga du Sénat :** le deuxième acte commence ce printemps *Page B 2*

**Équilibre budgétaire :** regain de vie dans le dernier droit *Page B 3*

# PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 DÉCEMBRE 2014



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le dernier sondage Léger-*Le Devoir* montre que seulement 16 % des répondants s'attendent à ce que le gouvernement de Philippe Couillard et son ministre Carlos Leitão remplissent l'objectif de renouer avec l'équilibre budgétaire l'an prochain.

## L'année charnière du gouvernement Couillard

Pour le gouvernement libéral, 2014 peut être vue comme une année de transition. Les coupes paramétriques associées à un alourdissement bien réel du fardeau fiscal des Québécois ont marqué une année où Philippe Couillard a manqué à certains de ses engagements électoraux, au premier chef, la promesse de limiter l'augmentation du tarif des services de garde à la simple indexation. Mais c'est en 2015 que son gouvernement donnera sa pleine mesure. Pour le meilleur et pour le pire.

**ROBERT DUTRISAC**  
Correspondant parlementaire à Québec

**N**euf mois après son élection, le gouvernement Couillard « est là où il voulait être », livre au *Devoir* Jean-Marc Fournier, un des trois membres du Comité des priorités, avec le premier ministre et la vice-première ministre, Lise Thériault.

La mise à jour économique et financière, dévoilée en décembre par le ministre des Finances, Carlos Leitão, a confirmé que l'atteinte du déficit zéro

en 2015-2016 est possible, même s'il faut trouver encore un milliard pour y arriver.

Mais la grande majorité des Québécois ne croit plus les libéraux. Le dernier sondage Léger-*Le Devoir* de la mi-décembre montre que seulement 16 % des répondants s'attendent à ce que le gouvernement Couillard remplisse son objectif de renouer avec l'équilibre budgétaire l'an prochain. Les Québécois sont même assez partagés sur cette volonté d'en faire une priorité : 46 % sont pour alors que 38 % sont contre. En mai dernier, seulement 14 % d'entre eux souhaitaient que le gouvernement reporte à plus

tard son tour de force.

Il faut dire que la crédibilité du gouvernement libéral et du premier ministre en a pris pour son rhume depuis l'élection. Philippe Couillard a reconnu que la modulation du tarif des services de garde avait soulevé un problème de « perception », le fin mot, pourtant, en politique. Le demi-milliard en hausses de taxes, appliquées de façon subtile mais réelle, ajouté aux augmentations des taxes foncières auxquelles a contribué forcément la coupe de 300 millions dans les transferts de Québec aux municipalités, a aussi engendré un problème de perception entre ce que le chef libéral a promis en campagne électorale — aucune hausse de taxes ou d'impôt — et ce qu'il s'est résigné à faire.

Qui plus est, c'est en 2015 que, pour l'essentiel, le portefeuille des contribuables sera touché. Et que les répercussions des compressions se feront sentir de plein fouet. C'est le cas de la

VOIR PAGE B 3 : CHARNIÈRE

FÉDÉRAL

## 2015 : la lutte contre le terrorisme

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

**I**l y a eu Saint-Jean-sur-Richelieu, puis Ottawa, et la prise d'otages à Sydney, en Australie. Il ne fait aucun doute que la prochaine session parlementaire en janvier 2015 sera placée sous le signe de la lutte contre le terrorisme en sol canadien. Le gouvernement conservateur entend en faire sa principale priorité, *ex aequo* avec l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

« Ce sera une nouvelle législation qui consolidera notre habileté à combattre le terrorisme », a expliqué le leader en Chambre du gouvernement, Peter Van Loan, au moment de faire le bilan de la session, à la mi-décembre. « Cela sera déposé l'an prochain [2015]. C'est une priorité importante pour le gouvernement. Nous avons été capables d'établir, avec l'aide de certains événements récents, les failles que nous pouvons refermer pour assurer davantage la sécurité des Canadiens. »

Dès le lendemain de la fusillade sur la colline parlementaire, qui s'est soldée par la mort du caporal Nathan Cirillo, l'hospitalisation du gardien de sécurité Samearn Son (qui a obtenu son congé depuis) et le décès du tireur fou Michael Zehaf-Bibeau, le gouvernement a indiqué son intention de légiférer davantage contre le terrorisme.

En ce sens, les choses ne sont pas bien différentes de ce qui s'était passé en 2001, après les attentats new-yorkais du 11-Septembre. Dans les semaines qui avaient suivi, Ottawa avait déposé plusieurs projets de loi pour punir plus sévèrement les auteurs d'attaques terroristes. Le gouvernement libéral de Jean Chrétien avait notamment accordé aux forces policières deux outils extraordinaires : le pouvoir de procéder à des détentions préventives et de mener des interrogatoires aux fins d'enquête. Ces interrogatoires consistent à obliger quelqu'un à parler à la police pour communiquer toute information en sa possession (souvent à propos d'autrui), même si personne n'est accusé de quoi que ce soit et qu'aucun crime n'a encore été commis. Ces outils avaient été si fortement critiqués (même par le Sénat libéral) qu'ils devaient expirer cinq ans plus tard. Forts de leur majorité, les conservateurs les ont ravivés de manière permanente. Mais ce n'est plus suffisant, semble-t-il.

Une des idées avec lesquelles jongle le ministre de la Justice, Peter MacKay, est de renforcer les dispositions portant sur les « engagements à ne pas troubler l'ordre public ». L'article 810.01 du Code criminel permet à « quiconque a des motifs raisonnables de craindre qu'une personne commettra [...] une infraction de terrorisme peut, avec le consentement du procureur général, déposer une dénonciation devant un juge ».

Le juge qui reçoit cette dénonciation fait comparaître les parties et peut exiger de la personne soupçonnée qu'elle signe un engagement à ne pas troubler l'ordre public de 12, voire 24 mois. Cet engagement peut être assorti de conditions telles que participer à un traitement, porter un dispositif de surveillance à distance, rester dans une région donnée, s'abstenir de consommer de l'alcool ou des drogues, remettre ses armes aux autorités. Que pourrait-il être exigé de plus? « Nous examinons toutes ces dispositions du Code criminel », a seulement déclaré M. MacKay dès le 23 octobre.

Rappelons que Martin Couture-Rouleau faisait l'objet d'une surveillance policière à Saint-Jean-sur-Richelieu après avoir été dénoncé par sa propre famille. Ses rencontres fréquentes avec les policiers ne l'ont pas empêché un beau matin d'enfoncer l'accélérateur pour rouler vers trois militaires, dont un, Patrice Vincent, y a laissé la vie. La Gendarmerie royale du Canada s'est bien défendue d'avoir manqué à ses obligations. « Quand une personne planifie seule un acte, qu'il n'y a pas de préparation manifeste et qu'elle utilise un véhicule comme arme, les indications sont plus difficiles à détecter, avait fait valoir la porte-parole Martine Fontaine. Ce n'est pas un crime de conduire une voiture ou d'être dans un stationnement. »

**Surveiller Internet**

Autre option qu'envisage le gouvernement : criminaliser la tenue sur les réseaux sociaux de certains propos « glorifiant » les actes terroristes. Le ministre MacKay a expliqué qu'il étudiait notamment le modèle britannique. En Grande-Bretagne, le Terrorism Act de 2006 stipule qu'il est

VOIR PAGE B 3 : LUTTE

## PERSPECTIVES

SAGA DU SÉNAT

## Deuxième acte dès ce printemps

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire  
à Ottawa

Les projecteurs s'étaient éteints depuis un an et les caméras avaient abandonné le foyer de la chambre haute et ses sénateurs. Mais la saga du Sénat fera rapidement de nouveau les manchettes des bulletins de nouvelles, alors que son second chapitre s'ouvrira sur deux fronts ce printemps. Les protagonistes du scandale de 2013 se retrouveront devant les tribunaux, tandis qu'au Parlement les sénateurs recevront les conclusions du rapport du vérificateur général sur leurs propres comptes de dépenses.

Le sénateur Mike Duffy aura fait le plus parler de lui, au fil des mois de scandale à Ottawa. Cette recrue de Stephen Harper, qui avait parcouru le pays pour vanter le programme du gouvernement et son premier ministre, est devenue son pire cauchemar en 2013. La facture refilée à tort aux contribuables canadiens n'était pas la plus salée, si on la compare à celles de ses collègues fautifs. Mais le stratagème mis en place par l'ancien chef de cabinet du premier ministre, Nigel Wright, et des sénateurs conservateurs influents a secoué la capitale fédérale et le pays, lorsqu'elle a été révélée au grand jour par la GRC. Tout comme ce chèque de 90 000\$ remis par M. Wright au sénateur Duffy pour qu'il rembourse la chambre haute.

Le «Duffygate» sera d'ailleurs le premier à reprendre l'affiche ce printemps, lorsque le sénateur subira son procès pour fraude, abus de confiance et corruption, à compter du 7 avril et jusqu'à la mi-juin. Quarante et un jours d'audiences pour éprouver les 31 chefs d'accusation déposés contre le sénateur en juillet dernier.

Huit semaines au cours desquelles Mike Duffy plaidera une fois de plus, haut et fort, qu'il n'a rien fait de mal, que le premier ministre était bien d'accord, mais que Nigel Wright l'a forcé à accepter de rembourser le Sénat avec ce chèque-cadeau de 90 000\$. Une idée du chef de cabinet de M. Harper, connue de l'avocat du premier ministre et du Parti conservateur, en échange de laquelle Mike Duffy aurait droit à un rapport plus clément du Sénat à son endroit, allègue-t-il également.

Ses témoignages promettent d'être explosifs. Les éléments de preuve annoncés par son avocat aussi. Reste à voir si le premier ministre ira à la barre des témoins. L'avocat de Mike Duffy a indiqué cet automne qu'il envisage «*tout témoin potentiel, à ce moment-ci. Il est trop tôt pour écarter quoi que ce soit*». Stephen Harper — qui a maintes fois soutenu qu'il ne connaissait rien de l'entente entre MM. Wright et Duffy — pourrait cependant aisément refuser, en invoquant le privilège parlementaire qui l'exempte de comparaître comme témoin lorsque la Chambre siège.

## Des procès jusqu'en septembre

Avant même la fin du procès de Mike Duffy s'entamera celui de Patrick Brazeau. La cause du sénateur québécois, accusé de fraude et d'abus de confiance et plaçant son innocence lui aussi, sera en cour à compter du 1<sup>er</sup> juin, pour une durée de 12 jours.

Cette autre recrue de Stephen Harper fait par ailleurs face à des accusations de voies de fait et d'agression sexuelle. Son procès dans cette affaire se tiendra à la fin mars, à Gatineau, et sera suivi d'un autre procès pour une seconde affaire qui a valu au sénateur des accusations de voies de fait sur un homme et une femme, de menaces de mort, de possession de cocaïne et de bris de conditions.

Quant à l'ancien sénateur libéral Mac Harb, il plaidera non coupable lorsque sa cause se retrouvera devant les tribunaux, à compter du 10 août, pour s'étirer pendant quatre semaines. La GRC a accusé M. Harb tout comme M. Brazeau, le même jour en février dernier, de fraude et d'abus de confiance.

La police fédérale poursuit en outre son enquête sur la sénatrice conservatrice Pamela Wallin. Dans des documents de cour, la GRC alléguait à l'automne 2013 qu'elle la soupçonne aussi de fraude et d'abus de confiance.

Ce sera toutefois à Stephen Harper de décider si toutes ces démêlées feront les manchettes avant les prochaines élections fédérales, prévues — selon la loi sur les élections à date fixe qu'a fait adopter M. Harper — en octobre 2015.

Mais, même si le premier ministre déclençait une campagne électorale précipitée dès le dépôt de son prochain budget cet hiver, il n'échappera pas pour autant à l'ombre du Sénat.

## D'autres ennuis dès le mois de mars?

À la suite du scandale sur les dépenses des quatre sénateurs, le vérificateur général a entamé une étude exhaustive des déclarations de tous leurs collègues, sans exception. Les parlementaires s'attendent au pire, les rumeurs voulant que peu d'entre eux seront épargnés. Et le vérificateur, Michael Ferguson, a promis de donner des noms dans son rapport attendu au mois de mars.

Le nouveau président du Sénat, Pierre Claude Nolin, a prédit fin novembre, en entrevue avec *Le Devoir*, que «*tout le monde va passer dans le tourbillon*», mais que ce seront surtout des erreurs administratives, des réclamations en double ou des dépenses mal attribuées.

Mais, si on apprend que d'autres ont fraudé ou exagéré volontairement leurs comptes de dépenses, ils seront suspendus comme leurs collègues. «*On prendra les actions nécessaires en temps et lieu. Je vous le garantis*», a promis le sénateur Nolin.

Le Devoir



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

Mike Duffy subira son procès pour fraude, abus de confiance et corruption, à compter du 7 avril.

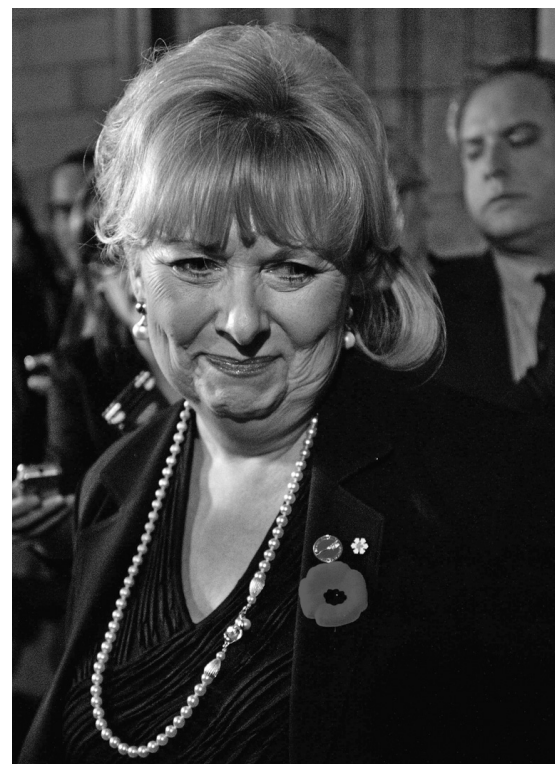


SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Patrick Brazeau, accusé de fraude et d'abus de confiance, sera en cour à compter du 1<sup>er</sup> juin.

SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Mac Harb plaidera non coupable devant les tribunaux, à compter du 10 août.



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

La police fédérale poursuit son enquête sur la sénatrice conservatrice Pamela Wallin.

## St. Louis, dans l'ombre de Ferguson

Les émeutes qui ont eu lieu dans la banlieue de St. Louis «*tuent le message de dynamisme*» que veut transmettre la région. La renaissance économique de la ville du Midwest incarne celle des États-Unis.

VALÈRE GOGNIAT

Froide matinée de décembre. La terre gelée craque sous les pas. Au détour de Canfield Drive, au cœur de Ferguson, dans l'État du Missouri, les animaux en peluche s'amoncellent sous une fine pluie d'hiver. Il y a aussi des casquettes, des fleurs et des bougies empilées sur le trottoir. Et un portrait de Michael Brown. C'est ici qu'est tombé l'Afro-Américain de 18 ans, en août dernier, sous les balles d'un policier blanc. Entraînant le pays dans une série de manifestations pour lutter contre la discrimination raciale. Fin novembre, un grand jury a décidé d'acquitter l'agent de police, plongeant la région de St. Louis dans une nouvelle vague de violences.

L'heure des comptes. Au total, 80 magasins ont été endommagés dont 12 complètement incendiés dans la ville de Ferguson. Sur l'avenue West Florissant, certains déchets fument encore, une odeur âcre persiste. Pourtant, on pense reconstruction. La population se demande qui touchera une partie du million de dollars mis à disposition par six banques, l'association de promotion économique (St. Louis Economic Development Partnership), la chambre de commerce régionale et l'État du Missouri. Officiellement, sous forme de prêt.

«*Mais il s'agira vraisemblablement de dons*», confie Katy Jamboretz, porte-parole du St. Louis Economic Development Partnership, en allant à la rencontre des petits entrepreneurs de Ferguson. L'argent servira entre autres à reconstruire la vitrine du gym de Briant Mitchell. Il facilitera les fins de mois du propriétaire de Ferguson's Burger, Charles Davis. Et empêchera Olaide Hassan de mettre la clé de la buanderie Ferguson sous la porte. Au total, 350 000 dollars ont déjà été distribués.

Le comté de St. Louis, dont Ferguson est l'une des 91 juridictions, se pose une autre question: quel sera l'impact économique de ces émeutes? Les inscriptions dans les universités des environs auraient chuté. L'extraordinaire City Museum déplore une sévère baisse du nombre de visites. Soir après soir, les bars du centre-ville sont déserts. «*Certains établissements doivent encaisser une chute de 60% de leur fréquentation*», note Doug Woodruff. Attablé dans un restaurant du centre-ville, le président de Downtown STL Inc., dont la mission



JEFF ROBERSON ASSOCIATED PRESS

Un musicien jouait des airs de Noël sur l'avenue West Florissant, il y a quelques semaines. Plusieurs commerces de cette avenue ont été grandement endommagés par des émeutes.

est de dynamiser le centre-ville, picore un burger. «*Les médias ont été durs avec nous. Ils ont donné l'impression que le cœur de la cité brûlait alors qu'il n'y a eu qu'un ou deux incidents*», regrette-t-il. Calfeutrés dans leur banlieue, les 2,8 millions d'habitants du grand St. Louis ne mettent plus les pieds au centre-ville de peur de se faire agresser. «*Personne ne se rend compte à quel point le centre-ville est en train de souffrir*», peste Doug Woodruff.

«*C'est vrai, avant, St. Louis n'était connu que pour son Arche et son équipe de base-ball* [St. Louis Cardinals]. Maintenant, les choses ont un peu changé», commente le maire de Ferguson, James Knowles. [...] Il parle des fusils Sig Sauer qu'il utilise pour aller chasser. James Knowles se rend bien compte de l'impact économique qu'ont les événements survenus dans «*sa*» ville. Mais que dire de plus? «*En ce qui concerne Ferguson, nous savons que nous aurons une chute significative de nos revenus. Oui, la région va aussi en pâtir. Mais les médias ont donné une mauvaise image de St. Louis sans prendre en compte le contexte*», déplore-t-il.

Depuis 1950, le nombre d'habitants de la ville de St. Louis a dégringolé de 850 000 à 320 000. Nostalgiques, ses habitants racontent volontiers la «*grande époque*», lorsqu'on l'appelait «*The Shoe Capital*», au début du XX<sup>e</sup> siècle. Lorsque les fabricants de chaussures avaient colonisé la grande avenue Washington. Un boulevard qui se résume aujourd'hui à une suite de

bars sportifs anonymes et de lofts spacieux et bon marché.

## Raviver l'économie de la région

Certains géants locaux comme Monsanto, Boeing ou Emerson continuent d'investir dans la région. Ce qui permet au chômage (6,2%) de ne pas trop dépasser la moyenne nationale (5,8%). Idem pour l'indice de pauvreté (le Missouri se trouve au 25<sup>e</sup> rang sur les 50 États américains). Ou celui du revenu moyen, lui aussi ancré autour de la moyenne nationale. «*Qu'il s'agisse des prix de l'immobilier, de l'emploi ou de la croissance de notre économie, St. Louis se trouve toujours dans la moyenne américaine*, commente Rodney Crim, président du St. Louis Economic Development Partnership. Les bas ne sont jamais trop bas, ni les hauts trop hauts.»

Les habitants, pourtant, se souviennent plus volontiers des mauvaises nouvelles. Comme le départ de Chrysler, qui a laissé un désert à l'ouest de la ville en fermant plusieurs chaînes de montage. Ou la mésaventure d'Anheuser-Busch, ce géant de la bière traditionnellement ancré dans la région et abreuvant St. Louis de Budweiser, racheté 52 milliards de dollars en 2008 par le belge-brésilien Inbev. Il a été mis en pièces. Chacun a sa propre anecdote sur ce rachat. Mais c'est lorsque la tenancière d'un bar local annonce qu'«*ici, il n'y a plus de Budweiser à la pression*» que l'on prend conscience du changement.

À St. Louis comme ailleurs aux États-Unis, la

«*vieille*» économie industrielle tend à disparaître. Mais un vivier de jeunes entreprises ultra-énergiques est en train de reconquérir les espaces industriels abandonnés. Elles dopent une économie nationale qui se porte de mieux en mieux. En 2014, 222 millions de dollars ont été injectés par des investisseurs dans les jeunes entreprises de la région. Une hausse de 24% en comparaison avec 2013. Et même si les événements de Ferguson «*tuent le message de dynamisme que Saint-Louis s'évertue à transmettre depuis des années*», Dennis Lower garde confiance. Depuis son bureau qui surplombe un gigantesque chantier, dans la banlieue ouest de St. Louis, l'homme distingué et tiré à quatre épingles pilote Cortex. L'un des plus importants des vingt incubateurs d'entreprises présents dans la région.

Ce projet devisé à 2 milliards de dollars a été lancé par les universités de la région et recouvre 200 acres — 150 terrains de football. Il chapeaute 90 jeunes entreprises. «*Notre objectif est d'établir St. Louis comme un "hub" technologique reconnu aux États-Unis comme à l'étranger*», explique Dennis Lower. Ses arguments? Le bas coût de la vie, l'accès aux talents issus des universités et une situation géographique idéale — en plein cœur des États-Unis.

Ce dernier point, Dennis Wilmsmeyer le constate tous les jours depuis son bureau. En voyant les 2500 barges passer sur le Mississippi chaque année, faisant transiter trois millions de tonnes d'asphalte, de maïs, de soja, de sable, d'acier, etc. «*La position de St. Louis est unique aux États-Unis*, estime le patron de l'America's Central Port. Oléoducs, chemins de fer, routes et fleuve... Tout est réuni ici, aucune autre ville du pays ne jouit d'une aussi bonne situation.» Depuis quelques années, la ville met les bouchées doubles pour développer son port. Un quai d'un coût de 15 millions de dollars est en construction. La région se rêve désormais en carrefour du fret américain. L'aéroport Lambert — où le nombre de départs quotidiens est passé de 600 au début des années 2000 à 229 aujourd'hui — entend mettre ses terminaux désertés à contribution.

Du patron du port au marchand de burgers, les habitants de St. Louis espèrent la même chose: que la mort de Michael Brown permette une réflexion globale sur les questions de discrimination et fasse de St. Louis une référence nationale dans ce domaine. Pour qu'on parle un peu moins de son Arche et de son équipe de baseball. Et davantage de ses qualités d'intégration. La route sera longue: mardi, un Noir de 18 ans a à nouveau été tué par un agent de police à Berkeley. À huit kilomètres au nord de Canfield Drive.

Le Temps

## PERSPECTIVES

## ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

## Regain de vie dans le dernier droit

L'année 2014 aura été à la fois très décevante et étonnamment réjouissante pour l'économie du Québec. Plusieurs questions demeurent en suspens, mais les récentes bonnes nouvelles laissent croire que 2015 fera le bonheur des entreprises et des ménages dans ce dernier droit vers l'équilibre budgétaire.

KARL RETTINO-PARAZELLI

L'heure de vérité approche pour le gouvernement de Philippe Couillard. Il devrait déposer ce printemps un budget équilibré, en route vers le retour à l'encre noire au terme du prochain exercice financier, en mars 2016. Le ministre des Finances, Carlos Leitão, affirme qu'on y est presque, mais il sait que les 12 prochains mois seront déterminants s'il veut ultérieurement crier victoire. Heureusement pour les contribuables et lui, certains indicateurs économiques sont désormais au vert et permettent de tourner la page sur une année mi-figue, mi-raisin.

Tous les économistes interrogés s'entendent pour dire que 2014 aura été une année très « inégale » au Québec : pas de croissance de l'emploi, mais une reprise vigoureuse des exportations grâce au regain de vie américain. Leur valeur a progressé de 7,7% depuis le début de l'année, une augmentation qui a dépassé les attentes de nombreux observateurs.

« Les exportations ont vraiment été la composante-clé, le moteur de la croissance économique québécoise en 2014, explique l'économiste en chef adjoint de la Banque Laurentienne, Sébastien Lavoie. Et ça va continuer sur cette lancée en 2015 », prédit-il.

La hausse des exportations est d'autant plus réjouissante qu'elle n'est pas le fait d'un seul produit ou d'un secteur en particulier, souligne l'économiste principal de la Banque Royale, Robert Hogue. « Le secteur extérieur du Québec se comporte beaucoup mieux que ce qu'on attendait, c'est très encourageant, affirme-t-il. On espère maintenant que cette tendance s'élargira à travers l'économie intérieure. »

## Emploi stagnant

À l'opposé, la création d'emplois a stagné par rapport à l'an dernier et les postes créés ont surtout été des emplois à temps partiel. Pendant ce temps, la croissance économique a atteint 1,5% ou 1,6% en 2014, selon les estimations, ce qui est en deçà de la prévision de 1,8% qui figurait dans le budget Leitão de juin.

« La situation de l'emploi a été particulièrement morose en 2014. On ne pourra pas faire pire, dans un contexte de croissance généralisée en Amérique du Nord », juge M. Hogue.

« La paralysie de l'emploi s'explique par le niveau de la rentabilité des entreprises québécoises. Il y a une croissance des profits des entreprises au Québec depuis seulement deux trimestres, alors qu'on était en baisse depuis 2012, observe l'économiste et stratège en chef de la Banque Nationale, Stéfane Marion. S'il n'y a pas de profits, c'est difficile d'avoir de la création d'emplois. »

« Si on a réussi à obtenir de la croissance économique sans croissance de l'emploi, ça veut dire que les entreprises ont réussi à réaliser des gains de productivité », fait néanmoins remarquer M. Lavoie. Elles ont fait « plus avec autant », illustre-t-il.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une accélération du secteur manufacturier est en cours, les ventes ayant connu une hausse de près de 7% pour les neuf premiers mois de 2014.

## Astres alignés?

Si 2014 n'a pas répondu à toutes les attentes, 2015 pourrait réserver de belles surprises, prédisent les économistes. À propos de la croissance économique, d'abord, pas de grand bond en avant : les observateurs calquent leur prédiction sur celle du gouvernement, soit entre 1,9% et 2%. « C'est une amélioration, mais on n'atteindra pas une vitesse qui va épater tout le monde », précise Robert Hogue.

Cela dit, les astres semblent s'aligner favorablement, observe Sébastien Lavoie. « Ce qui est très intéressant pour le Québec en 2015, c'est que le portrait économique global est de plus en plus favorable. Il faut remonter à 1997-1998 pour trouver une période où on constate à la fois un raffermissement de la demande américaine, un recul du prix du pétrole et une dépréciation modérée de la devise », note-t-il.

À son avis, cette combinaison gagnante devrait donner un « souffle nouveau » à l'économie québécoise. Les exportations internationales du Québec pourront continuer à profiter de l'accélération de l'économie américaine, tandis que les ménages québécois et le secteur manu-

facturier devraient bénéficier de la baisse du prix du pétrole.

« Une accélération du secteur manufacturier du Québec est déjà en cours [avec des ventes en hausse de près de 7% pour les neuf premiers mois de 2014] et nous nous attendons à ce que la vague gagne ensuite les investissements des entreprises et le marché de l'emploi en 2015 », a d'ailleurs écrit M. Hogue dans une note économique publiée en décembre.

## Garder l'équilibre

La croissance sera donc modérée, mais sera bel et bien au rendez-vous en 2015. Reste maintenant à savoir quels impacts auront les dernières mesures mises en place par le gouvernement Couillard pour rétablir l'équilibre budgétaire. En imposant par exemple un gel salarial de deux ans aux employés de l'État, Québec plomberait-il le pouvoir d'achat d'un demi-million de travailleurs au point de fragiliser l'économie, comme le prétend le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault?

« Le resserrement des dépenses représente une contrainte pour l'activité économique, mais si des

progresses sont visibles, ça devrait aider la confiance des entreprises et des consommateurs, croit Robert Hogue. On voit enfin le bout du tunnel. »

Il ajoute que le déficit auquel fait actuellement face le Québec est structurel. Les entreprises et les contribuables devront sans doute se serrer de nouveau la ceinture en 2015, puis « souffler un peu » à partir de 2016. Mais, une fois l'équilibre atteint, le défi sera de le maintenir.

Malgré les incertitudes et les craintes, Stéfane Marion, de la Banque Nationale, croit que Québec a fait le bon choix. « Aux États-Unis, ça va mieux. Le prix du pétrole est en baisse. Donc, s'il y a un moment idéal pour équilibrer les finances publiques une fois pour toutes et se débarrasser du déficit structurel, c'est bien maintenant », lance-t-il.

Pour y parvenir, le gouvernement doit, selon lui, profiter de l'exercice de révision de la fiscalité pour pallier le manque de compétitivité fiscale des entreprises québécoises. Un « coup de pouce » urgent et nécessaire pour la santé économique du Québec, laisse-t-il entendre.

Le Devoir

## CHARNIÈRE

SUITE DE LA PAGE B 1

réduction des effectifs de l'État en vue de retrancher près de 700 millions dans les dépenses publiques : le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, a beau avoir claqué des doigts, encore faut-il que la machine remplisse la commande.

En campagne électorale, Philippe Couillard promettait de faire du Parti libéral du Québec un véritable parti des régions : qu'il ait choisi Roberval comme circonscription se voulait un message fort en ce sens. Or son gouvernement a éliminé la moitié du budget de fonctionnement des Centres locaux de développement (CLD), tout en abolissant les Conférences régionales des élus (CRE). Considéré en région comme un pôle de développement, le réseau des cégeps n'est pas épargné par les coupes.

Le gouvernement a emprunté la voie la plus facile puisque les CLD, tout comme les Corporations de développement économique et communautaire (CDEC), également touchées, sont des organismes autonomes. Pas besoin de s'empêtrer avec la sécurité d'emploi : elle n'existe pas. Les économies sont nettes et immédiates — 40 millions pour les CLD —, mais elles auront des effets déléteraires sur la création d'emploi en région, clament les critiques.

Les groupes visés par les coupes du gouvernement

« Plus le temps va passer, plus [l'objectif du déficit zéro] va nous amener à faire des choix judicieux »

Jean-Marc Fournier

Couillard se font entendre. Ils « vont évidemment avoir une réaction plus directe, tout à fait humaine et normale. Est-ce que le gouvernement devrait s'empêcher de prendre des décisions parce qu'il y a un groupe qui va être touché? La réponse, [c'est non], ce serait impossible d'atteindre l'équilibre », fait valoir Jean-Marc Fournier.

« Il faut savoir écouter le silence », avance le ministre, qui dit avoir beaucoup aimé le film *Le Lauréat* (*The Graduate*), dont *The Sound of Silence* est une des chansons thèmes et qui raconte l'histoire d'un étudiant opportuniste qui succombe aux charmes de la mère pour ensuite séduire de la fille. Le silence, c'est celui des contribuables ordinaires qui appuient l'objectif du gouvernement. « Ils vont travailler, ils partent tôt le matin, ils reviennent chez eux. Leur vie, ils la vivent; ils ne s'intéressent pas à ça, analyse le ministre. Il faut écouter ceux qui parlent et ceux qui ne parlent pas. »

N'empêche que le gouvernement a fait marche arrière à quelques reprises. Les crédits d'impôt aux entreprises seront amputés, mais de 400 millions au lieu de plus de 900 millions, son intention initiale. Le milieu des affaires l'a convaincu qu'il était en voie de jeter le bébé avec l'eau du bain.

De même, l'abolition des subventions au magazine de culture scientifique *Les Débrouillards*, aux Expo-sciences et à l'Agence Science-Presses a été stoppée, pour cause d'ineptie politique, le gouvernement se rendant compte qu'il avait soulevé un tollé pour une économie insignifiante de 650 000\$. À peine le double du coût de rénovation des bureaux du ministre délégué, Jean D'Amour, a fait malicieusement remarquer le chroniqueur économique René Vézina.

Mais pour l'essentiel — l'objectif du déficit zéro en 2015-2016, mais aussi l'assainissement des finances publiques à long terme —, le gouvernement Couillard ne cédera pas. Moins précipitées, ses prochaines décisions seront toutes plus judicieuses, prédit Jean-Marc Fournier. « Plus le temps va passer, plus cela va nous amener à faire des choix judicieux », croit-il. « Est-ce que l'année prochaine sera plus facile? Elle va certainement nous amener à prendre des décisions plus réfléchies que celles qu'on a prises au mois de mai 2014. »

À la Coalition avenir Québec, on constate que la colère monte au sein de la classe moyenne; c'est ce que montrent les sondages internes du parti. « Le contribuable a

l'impression qu'il lui en coûte davantage et qu'il a moins de services », observe-t-on. « Ce n'est pas seulement l'austérité. Les Québécois ont le sentiment qu'ils s'appauvrissent d'année en année. C'est un cocktail possiblement explosif pour les libéraux. »

## Pas d'avantages tangibles

Pour les stratèges libéraux, que la grande majorité des électeurs ne croie pas possible et à l'Agence Science-Presses a été stoppée, pour cause d'ineptie politique, le gouvernement se rendant compte qu'il avait soulevé un tollé pour une économie insignifiante de 650 000\$. À peine le double du coût de rénovation des bureaux du ministre délégué, Jean D'Amour, a fait malicieusement remarquer le chroniqueur économique René Vézina.

Or, l'équilibre budgétaire, en soi, n'apporte pas d'avantages tangibles pour monsieur et madame Tout-le-monde : il reste théorique. Après avoir assaini les finances publiques, Ottawa disposait d'importantes marges de manœuvre dont il s'était servi pour relever les dépenses sociales et baisser les impôts. Lucien Bouchard avait mis sur pied les services de garde à 5\$. Philippe Couillard promet d'alléger éventuellement le fardeau fiscal... après l'avoir allourdi.

Et puis, il y a ce désagréable sentiment selon lequel tous ne sont pas égaux devant l'austérité : les élus gardent leur régime de retraite cinq étoiles, les petits ministres, leurs bureaux clinquants, Bombardier, son paradis fiscal. Et Yves Bolduc, sa prime.

Le Devoir

## LUTTE

SUITE DE LA PAGE B 1

criminel « de publier des encouragements directs ou indirects à la perpétration, préparation ou instigation d'actes terroristes ». « Les déclarations qui glorifient la perpétration ou la préparation (que ce soit dans le passé, le futur ou de manière générale) de tels actes ou crimes » sont considérées comme des encouragements. Il est aussi écrit que les déclarations interdites sont celles pouvant être comprises par le public comme « l'invitant à imiter les actes glorifiés ». Selon des rumeurs ayant circulé à Ottawa, le gouvernement songerait à modifier les dispositions actuelles sur le discours haineux afin de rendre illégal le fait de dire en ligne que les actes terroristes sont justifiés.

L'idée de criminaliser la pensée ne passe pas comme lettre à la poste. Même le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a émis des réserves, dans une entrevue accordée au *Ottawa Citizen*. « Gérer les loups solitaires, évidemment, c'est très difficile », a-t-il reconnu tout en ajoutant : « Je suis un très grand défenseur de la liberté sur Internet. Alors je pense que les difficultés que nous avons à nous attaquer à ce problème s'expliquent par la robustesse de notre attachement à la liberté sur Internet. »

Cette idée a aussi été accueillie avec circonspection par les commissaires canadiens à l'information et à la protection de la vie privée de toutes les provinces du Canada. « La réaction

à ces événements doit être posée et proportionnelle, et conçue de manière à préserver nos valeurs démocratiques fondamentales », ont-ils écrit dans une déclaration commune. Le commissaire fédéral à la protection de la vie privée, Daniel Therrien, avait rappelé au Devoir la réaction aux attentats du 11 septembre 2001. « Les outils ont été grandement accrus en 2001, et avant de les augmenter de nouveau, il y a une démonstration à faire que ces outils ne sont pas suffisants à l'heure actuelle. »

## La France pour modèle

Enfin, le ministre de la Sécurité publique, Steven Blaney, a indiqué en comité parlementaire que son gouvernement était également inspiré par les récentes mesures antiterroristes adoptées en France. La loi française s'attaque aux « loups solitaires » en adoptant pour eux des critères différents. Pour que l'étiquette « terroriste » soit appliquée à un individu, il faudra être en présence de deux éléments : que l'individu détienne des objets ou substances dangereuses et qu'il ait effectué du repérage, participé à une formation de maniement d'armes ou consulté des sites Internet appelant au terrorisme. La loi française permettra aux autorités de demander le blocage de certains individus soupçonnés de vouloir aller se battre à l'étranger. Le ministre avait toutefois été incapable de dire aux journalistes laquelle de ces mesures l'inspirait.

Le Devoir

# ÉDITORIAL

## ABOLITION DE L'AIEQ

# Ratatinement, II

Encore une économie de bout de chandelle dirigée contre le savoir et la spécificité du Québec. Après les Expo-sciences et autres Débrouillards — dont les petites subventions ont finalement été rétablies — voilà que le gouvernement Couillard aurait décidé d'abolir le financement de l'Association internationale des études québécoises (AIEQ). Une décision déplorable, compte tenu des petits montants en jeu; un choix qu'on a peine à s'expliquer autrement que par un projet délibéré de ratatinement.

**S**elon ce que des sources sûres ont confié au *Devoir*, l'AIEQ devra fermer ses portes au plus tard le 31 mars prochain. Le Conseil du trésor, récemment, aurait fait tomber le couperet. Comme dans le cas des Expo-sciences et des Débrouillards, le gouvernement doit, selon nous, faire marche arrière.

D'abord parce que l'AIEQ a une mission de rayonnement importante. Elle encourage et soutient « les activités de recherche, comme des cours, des colloques et des publications, qui aident à mieux faire comprendre le Québec ». Elle « met en réseau » quelque 3000 chercheurs dans 82 pays « qui se consacrent à l'étude du Québec » et les aide à « collaborer et échanger ». L'AIEQ met en lien des passionnés du Québec comme l'Allemand Ingo Kolboom, de Dresde. En lui remettant l'Ordre national du Québec en 2005, Jean Charest vanta son « leadership exemplaire », lequel a « incité des chercheurs des cinq continents à approfondir leurs connaissances » sur le Québec.

Pour une petite nation au statut périphérique comme la nôtre, aider ceux qui s'intéressent à nous est essentiel. Et on y gagne, le regard étranger nous permettant en bout de course de mieux nous comprendre. L'objectif est noble. Et ça ne coûte pas très cher: 160 000 dollars, auxquels s'ajoute le salaire d'un fonctionnaire du ministère des Relations internationales. De plus, l'AIEQ fait dans l'autofinancement: elle perçoit aussi des cotisations auprès de ses quelque 3000 membres à travers le monde, ce qui permet d'amasser plus de 100 000 \$.

Aux compressions mesquines, rétorquons avec des comparaisons volontairement spéculatives: l'AIEQ coûte assurément moins, à l'État québécois, que les travaux dans les bureaux des ministres Jean D'Amour (278 000 \$) et Francine Charbonneau (173 365 \$). Une autre? L'AIEQ est beaucoup moins lourde, pour l'État, que les nombreux faux « sous-ministres adjoints » égarés dans la haute fonction publique du Québec; souvent des anciens attachés politiques convertis en administrateurs d'État et tablettés. Il y a là, comme dirait Loto-Québec, des « gagnants à vie ». En fouillant dans cette strate administrative de sinécure, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, pourrait trouver des économies équivalant à plusieurs fois le maigre budget de l'AIEQ.

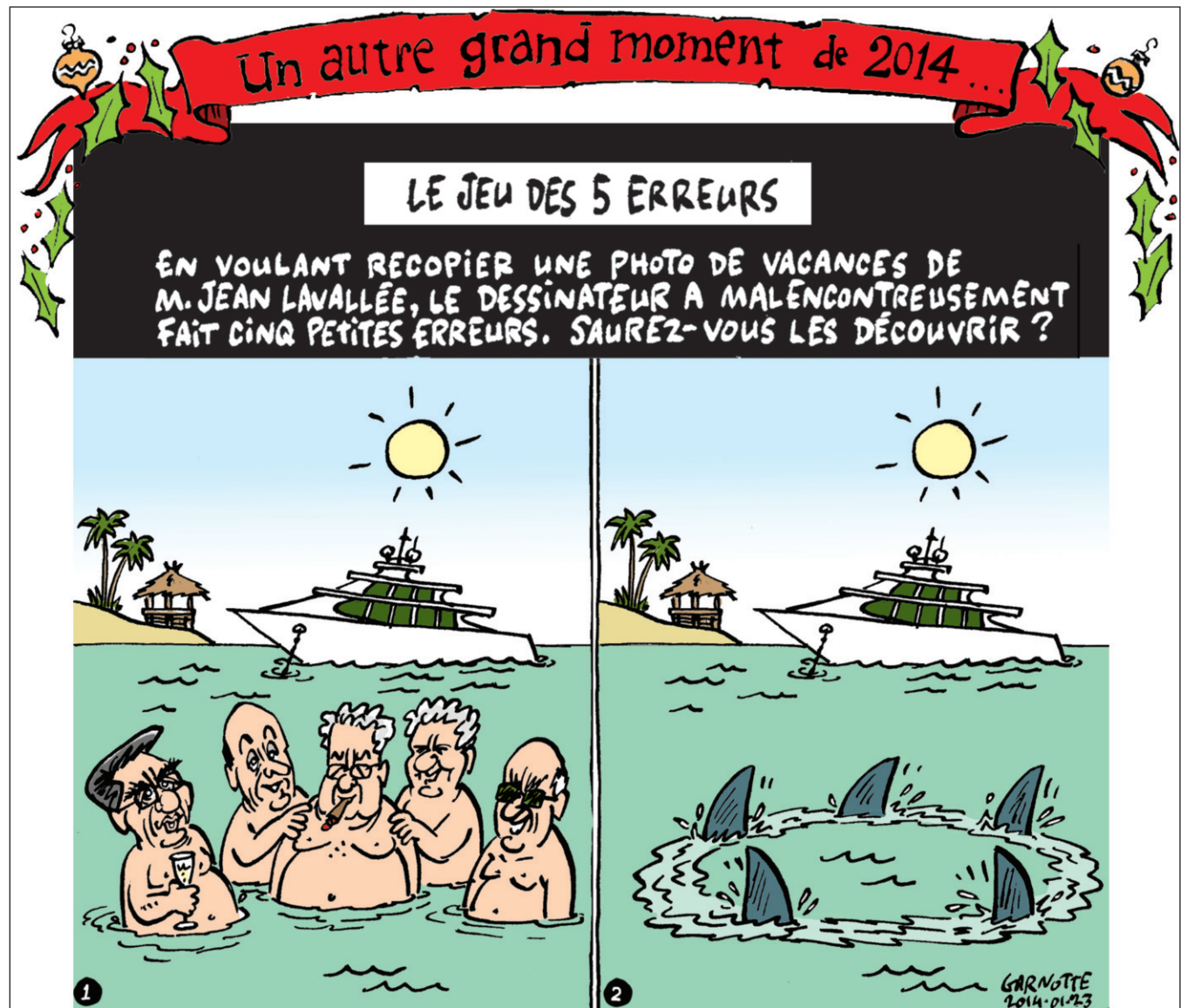
« Il n'y a pas de petites économies », rétorquera-t-on. Principe sain, en effet. Mais, depuis le début de l'exercice de révision des dépenses, toutefois, on perçoit cette tentation du gouvernement ultrafédéraliste de Philippe Couillard: sous couvert d'efforts de compression, on tente de cibler des deniers consacrés à la spécificité du Québec. La toute première décision du ministre de l'Éducation, Yves Bolduc? Annuler la création de quatre chaires d'études sur le Québec (alors que ce domaine est sous-financé dans nos universités). À cette décision du ministre de l'Éducation, le projet d'abolir l'AIEQ semble tristement complémentaire!

S'inscrirait-elle dans un même dessein de ratatiner la présence internationale du Québec? Après tout, ce gouvernement a sérieusement songé, début septembre, à transformer le ministère des Relations internationales en simple secrétariat. Au gouvernement, plusieurs estiment peut-être que le Québec, simple province, doit se laisser représenter par Ottawa à l'international. À lui de se charger du rayonnement. Si oui, ceux-là — dont M. Coiteux? — trahissent une tradition issue du Parti libéral du Québec, dont les Lesage, Gérin-Lajoie, Pelletier et Charest, entre autres, se sont fait les champions. Même M. Couillard, dans son premier discours d'ouverture, affirma ceci: « Nous continuerons [...] à développer les relations internationales du Québec en répétant, comme d'autres avant nous, que ce qui est de compétence québécoise ici l'est aussi partout. » S'en souvient-il?

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



## LETTRES

### Les cartes-cadeaux du gouvernement Couillard

Pendant toute l'année, vous pourrez profiter de la « générosité » du gouvernement en bénéficiant de différentes cartes qui vous seront offertes. Je vous en présente quelques-unes.

La Carte-confusion du ministre Bolduc. Celle-ci, munie d'une puce pédagogique, vous permettra de connaître le code secret pour interpréter sa pensée. Nous en aurons bien besoin pour saisir les subtilités de sa future politique de l'école du XXI<sup>e</sup> siècle basée sur l'école, la classe, l'élève, etc. Tout cela dans un nouvel environnement scolaire où il y aurait une augmentation du nombre d'élèves par classe, une intégration sauvage des élèves en difficulté ou en trouble d'apprentissage: une vraie médecine pédagogique de brousse...

Le ministre Barrette, quant à lui, nous proposera deux cartes. Une Carte-santé réservée au secteur privé et, pour les autres patients plus malades ou plus pauvres, une Carte d'hôpital qui donnera accès à toutes les salles d'attente du système public. Fait à noter, un café sera offert après chaque tranche de dix heures d'attente: il faut bien démontrer un peu d'humanité dans un monde où tout se calcule en valeur de tasse de café... De son côté, le Conseil du trésor nous lan-

cera dans une grande course pour faire fructifier son trésor. Sa Carte-gratteux permettra de connaître tout le répertoire des services publics coupés et leurs équivalents privés qui prendront la relève à vos frais. De plus, en ajoutant un dollar, vous pourrez relire toutes les promesses électorales de la dernière campagne et les raisons pour lesquelles elles sont demeurées au stade de promesses.

J'aurais pu vous parler de la Carte-famille pour les services de garde, une carte de dimensions variables selon la grosseur du revenu des parents, ou de la Carte-vieillesse qui permet au gouvernement de fouiller dans vos régimes de retraite. Je m'arrête là en vous représentant la Carte-fidélité Couillard. Celle-ci veut souligner la persévérance de la classe moyenne ainsi que la générosité des employés du secteur public, qui donnent sans compter depuis de nombreuses années pour rétablir les finances publiques. À tous ces gens précieux, le premier ministre leur promet qu'ils pourront continuer à participer à l'œuvre gigantesque de redressement et qu'il leur sera fidèle jusqu'à l'épuisement de leurs ressources financières.

**Marcel Perron**  
Neuville, le 25 décembre 2014

### Merci Madame Tisseyre

En 1957, la parenté se réunissait le dimanche chez tante Bernadette, une des

premières du village à avoir « une télévision », pour regarder l'émission de Michelle Tisseyre. Elle présentait ce soir-là une troupe de ballet. Sur un plan de tutu, un de mes oncles a soupiré d'un air grognon: « Ça-tu de l'allure! On lui voit le diable. » À dix ans, ce fut une de mes rares initiations artistiques. Merci Madame Tisseyre et Radio-Canada, à Music-Hall et moult émissions, d'avoir ouvert nos yeux cavernaux sur d'autres bassins que ceux des bénitiers, de nous avoir initiés avec une telle grâce à l'univers chantant et enchanteur du diable.

**Pascal Barrette**  
Ottawa, le 23 décembre 2014

### L'amour chez les chrétiens

J'ai lu l'article du jeune prêtre Félix Roberge, 29 ans, intitulé *Démodé, Noël?* Avec sérénité, il rappelle que le Christ, qui prend la condition humaine, choisit l'aspect de petit enfant, fragile, vulnérable, pauvre. Voilà où se porte le regard du Créateur à l'occasion de Noël. Un chrétien se tourne vers les miséreux, vers les petits. On est peu porté à cette tendance. Mais c'est là que grandit l'amour, le bonheur! Amour aux peuples de la terre! Amour aux plus souffrants! Ils ont la préférence du Christ. Ils reçoivent de Lui le bonheur!

**Jean-Marc Labrèche**  
Le 24 décembre 2014

## REVUE DE PRESSE

# Trudeau, ce héros mythologique

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

**V**oilà le scénario: un jeune guerrier apparaît, souvent issu de la noblesse, toujours promis à de grandes choses. Au départ, il refuse toutefois l'appel de l'aventure. Mais, coup de théâtre (arrangé avec le gars des vues), il finit par céder et accepter son destin de leader. On parle de Luke Skywalker (*La guerre des étoiles*)? Du Roi Lion? Non: de Justin Trudeau.

Selon Michael Den Tandt (*National Post*), le personnage — ou la marque — Trudeau a été ainsi dessiné pour répondre à tous les archétypes de l'héroïsme tel que conçu par Hollywood. Le genre de modèle classique qu'on retrouve partout dans notre culture populaire, que ce soit par les films, la littérature, la politique. Un mythe à la manière de la description qu'en faisait l'auteur Joseph Campbell en 1949, dans son essai *Le héros aux mille et un visages*.

Selon Den Tandt, ce que plusieurs estiment être une faiblesse chez Trudeau — l'absence de politiques énoncées à ce jour — lui servira plutôt. Les libéraux pourront se positionner en fonction de ce que leurs adversaires ont déjà dit, se présentant ainsi comme plus justes que les conservateurs et plus réalistes que les néodémocrates.

Mais il sera surtout intrigant de voir comment Trudeau composera avec les contours du personnage qu'on a créé autour de lui, écrit le chroniqueur. Cette image du jeune héros intrépide (rappelons-nous son combat de boxe) appelé à un destin de grandeur crée envers lui des attentes que Stephen Harper et Thomas Mulcair n'ont pas. De Trudeau, on s'attend à ce qu'il soit honorable, fort, noble et droit, dit Den

Tandt. Un héros, quoi.

Le chef libéral a passé sa vie dans l'œil du public, mais il sera la cible d'une attention inédite en 2015. Tous seront à l'affût de la moindre preuve révélant que son personnage n'est qu'un personnage, justement. Les sondages montrent que, si Trudeau ne fait pas d'erreurs majeures, il gagnera les élections, écrit Michael Den Tandt. À lui, donc, de relever le défi. En somme, il contrôle son destin.

Dans le *Toronto Star*, Richard Gwyn écrit lui aussi qu'il appartient à Trudeau de gagner ou de perdre les élections. La population l'aime, bien davantage que Harper ou Mulcair. Ces derniers ont pourtant des qualités que Trudeau n'a pas, mais ils ne touchent pas le public de la même façon, note Gwyn.

Le charme de Trudeau lui a permis de se tirer de tous les faux pas jusqu'ici. Et ce qui aurait été un désavantage il n'y a pas si longtemps — le contenu creux — est plutôt un avantage de nos jours: le scepticisme de la population à l'égard des politiciens est si profond et si généralisé que moins ils en disent, mieux c'est, soutient le chroniqueur.

### Les beaux gaffeurs

Chaque année politique amène son lot de commentaires aussitôt dits, aussitôt regrettés. Et 2014 fut particulièrement fertile en la matière, a relevé Tim Harper dans le *Toronto Star* cette semaine. Il a concocté sa liste des pires sottises énoncées.

On y retrouve les propos de Peter Goldring, qui a révélé qu'il porte en tout temps une « protection » sur lui — une caméra dissimulée — pour pouvoir

se défendre en cas d'allégations de harcèlement sexuel. Il y a également ceux de Justin Trudeau, qui s'est demandé cet automne: « Pourquoi ne parlons-nous pas davantage de l'aide humanitaire que le Canada peut et doit offrir, plutôt que de sortir le CF-18 pour montrer combien il est gros? »

Suivent Charmaine Borg, qui, en échange d'un don de 1000 \$, a promis de dire devant les parlementaires une réplique de *Star Trek* (elle porte le même nom que certains personnages de cet univers); Dean Del Mastro, qui a réfuté un jugement de la cour le reconnaissant coupable de violation de la Loi électorale, avant de démissionner; le manque de respect du ministre Julian Fantino devant les anciens combattants qu'il représente; à peu près toutes les interventions du secrétaire parlementaire du premier ministre, Paul Calandra; et Mark Adler, qui a été vu et entendu en train de supplier un adjoint du premier ministre pour être sur une photo avec Stephen Harper au mur des Lamentations: « C'est la réélection » assurée, plaïdait-il, estimant qu'il aurait là une « photo à un million de dollars ».

Tout ce beau monde s'est excusé, note Tim Harper, mais les excuses ont toujours été plus discrètes que les affirmations initiales.

### Charte

À pareille date l'an dernier, le Parti québécois avait distribué à ses militants un document offrant des réponses toutes prêtes aux questions sur la charte de la laïcité qui ne manqueraient pas de surgir autour de la dinde. Le temps des Fêtes 2014 a d'autres thèmes de conversation... mais celui de la charte n'est pas tout à fait disparu de l'écran radar, se désolait le

*Globe and Mail* en éditorial, il y a une dizaine de jours.

C'est que la promesse du candidat à la direction du PQ, Bernard Drainville, d'accoucher d'un projet de charte 2.0 sidère le *Globe*: n'a-t-il rien appris ni compris de la défaite du PQ aux élections d'avril?, demande-t-on. Il promet une charte plus « souple », mais il s'agit néanmoins d'un projet qui a été un « désastre politique », remarque le *Globe*, qui a souvent qualifié la charte de « xénophobe ».

Que quelqu'un veuille relancer un tel débat au sein du PQ montre bien la curieuse dynamique interne qui anime ce parti un brin auto-destructeur, pense le *Globe*. Peut-être Drainville cherche-t-il à se démarquer de Pierre Karl Péladeau ou de Jean-François Lisée dans la course au leadership? Chose certaine, il joue un jeu dangereux, suggère le journal.

Le *Globe* rappelle que le Québec a perdu 13 000 citoyens au profit du ROC en 2013, soit les pertes migratoires les plus importantes depuis 1998. Différentes raisons peuvent expliquer cela, mais le quotidien pense que la division causée par le débat sur la charte n'est pas étrangère au phénomène.

Quoi qu'il en soit, il y a une bonne nouvelle, pense-t-on: que Drainville parle de la charte ou que Péladeau parle de la souveraineté, c'est du bonbon pour les fédéralistes.

Sur Twitter: @gbcote

Le Devoir

Les articles originaux sont liés aux versions numériques.

## IDÉES



Des partisans du nouveau président, le 22 décembre

HASSENE DIBRI ASSOCIATED PRESS

## L'énigmatique modèle tunisien

Ne semble pas s'appliquer ici la prophétie selon laquelle le monde arabe doit choisir entre théocratie et dictature

HAROUN BOUAZZI

Militant pour les droits de la personne et cofondateur du Collectif tunisien au Canada

Point de départ du Printemps arabe, la Tunisie a vécu une révolution presque tranquille : 308 morts. Après une instabilité relative, une assemblée constituante dominée par les islamistes est élue. Trois ans plus tard, une nouvelle Constitution est écrite et votée, sur laquelle la deuxième République tunisienne sera construite. On y trouve le caractère civil de l'Etat, l'égalité homme-femme, la protection de la liberté de conscience et de l'intégrité physique des citoyens, la souveraineté de l'Etat sur les ressources naturelles. Aucune mention de la charia. L'alternance pacifique au pouvoir s'est réalisée par les élections législatives du 26 octobre, qui ont mis le parti islamiste Ennahda en deuxième position, et par l'élection présidentielle du 21 décembre, remportée par M. Essebsi et écartant le président sortant, M. Marzouki.

Comment la Tunisie a-t-elle pu échapper à la prophétie qui dit le monde arabe condamné à choisir entre deux modèles liberticides, la théocratie et la dictature? Au-delà des théories réductrices qui voient maintenant en Tunisie le triomphe d'un « camp laïque » sur un « camp islamiste », quelle est la recette du succès de ce petit pays arabo-musulman de l'Afrique du Nord?

Les ingérences des pays étrangers sont restées limitées. Par ailleurs, la dictature tuni-

sienne était bâtie sur une alliance entre deux pouvoirs distincts : d'une part, la police, principale force de répression, et d'autre part, la famille et les proches de Ben Ali, qui formaient la force politico-économique. Moyennant une certaine immunité pour ses crimes passés, la police était prête à laisser faire les changements démocratiques qui s'opéraient. A titre de comparaison, en Algérie, en Égypte, en Syrie, la concentration de tous les pouvoirs aux mains des militaires rend beaucoup plus difficile la victoire d'une révolution.

Le choix judicieux du mode de scrutin proportionnel, au lendemain de la Révolution en Tunisie, a permis d'éviter l'hégémonie d'un parti et a imposé le dialogue national entre tous les courants politiques qui constituent la mosaïque tunisienne.

**Défaite aux dernières élections, la gauche devra rester mobilisée**

l'Histoire.

L'histoire de la Tunisie comporte depuis toujours la mise en pratique de principes progressistes, nommés communément universels et trop souvent perçus comme essentiellement occidentaux. Trois exemples parmi beaucoup : la Tunisie abolit l'esclavage en 1846, avant la France (1848) et les États-Unis (1863). En 1956, la femme tunisienne obtient le droit au divorce par consentement mutuel, avant l'Espagne (1981) et l'Italie (1987). En 1957, elle obtient le plein droit de vote, avant le Portugal (1974) ou la Suisse (1990). Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la Tunisie

n'a cessé de se doter d'institutions : dès 1861, la première Constitution du monde arabe; en 1946, le premier syndicat ouvrier arabe et africain; en 1977, la première Ligue des droits de l'homme arabe et africaine.

C'est avec 55% des voix que Béji Caïd Essebsi, chef de Nida Tounes, a été élu dimanche dernier. L'époque de l'homme providentiel élu avec plus de 90% des voix est révolue, mais beaucoup reste à faire pour préserver cette démocratie naissante.

La France, premier partenaire économique de la Tunisie, vit des difficultés structurelles. La guerre civile en Libye a déjà poussé un million de Libyens à s'installer en Tunisie. Les armes en circulation dans les pays voisins augmentent les risques sécuritaires. Sans compter que les Tunisiens n'ont plus que deux options politiques conservatrices de droite : les islamistes d'Ennahda et les proches de l'ancien régime de Nida.

La gauche, décimée aux dernières élections, devra se réorganiser et la société civile devra rester mobilisée. Pour garantir un minimum de justice sociale et de stabilité, il faudra investir dans les régions délaissées et pratiquer une politique sociale. Il faudra diversifier les investissements étrangers et instaurer des politiques de lutte contre l'évasion fiscale et la corruption. L'aspect sécuritaire devra être abordé localement, à travers une lutte contre le terrorisme qui soit respectueuse des droits de la personne, et régionalement, pour contribuer aux efforts diplomatiques de stabilisation de la Libye.

Tout cela prendra des années, et des reculs sont à prévoir. Pour l'instant, les Tunisiens continuent à écrire l'Histoire à leur manière et à leur rythme.

## LA RÉPLIQUE &gt; SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

## Voir les défis de demain avec un regard neuf

PHILIPPE SCHNOBB

Président du conseil d'administration, Société de transport de Montréal

J'ai pris connaissance de la lettre publiée le 23 décembre, en vos pages, à propos du départ du directeur général de la STM, Carl Desrosiers. Rappelons d'abord que, sans aucune pression extérieure, le conseil d'administration de la STM a appuyé unanimement ma recommandation de mettre un terme au contrat du directeur général. Le conseil a pris en considération le fait que 2015 sera une année-charnière pour la STM. L'entreprise doit mettre à jour son plan stratégique. Ce plan sera la toile de fond de toute l'action des 10 prochaines années. Nous sommes d'avis qu'il est préférable d'entreprendre cette démarche avec un regard neuf, ce qui passe nécessairement par une direction générale renouvelée. C'est une décision qui a été prise après une longue réflexion, basée sur la pérennité de l'entreprise.

Nous reconnaissons l'apport de M. Desro-

## LE DÉCLENCHEUR

« Cette décision cynique, geste de basse politique digne d'un temps qu'on croyait révolu, nous laisse un goût amer. Surtout, son congédiement met en péril tous les progrès qui ont été accomplis sous sa gouverne par la STM depuis plusieurs années. »  
— Jean-François Myre, « Congédiement de Carl Desrosiers : les employés de la STM ne comprennent pas la décision », Le Devoir, 23 décembre.

siers, qui a été à l'emploi de la STM pendant près de 31 ans. J'ai reconnu ce fait publiquement et j'ai voulu que le départ du directeur général se fasse de manière civilisée, et tout a été fait pour que les employés puissent venir le saluer.

L'auteur de la lettre indique que ce départ « met en péril tous les progrès qui ont été accomplis par la STM depuis plusieurs années ». Il annonce des temps sombres pour les clients.

Soyons clairs : les progrès accomplis ces dernières années ne sont pas le fruit du travail d'une seule personne. J'ai souligné la semaine dernière que la STM est une entreprise forte et performante grâce à la compétence de ses 9400 employés. Prétexter que tout peut changer du jour au lendemain à cause du départ d'une seule personne est un commentaire irrespectueux pour ceux et celles qui contribuent chaque jour à faire de la STM une des meilleures sociétés de transport. Les artisans de la STM ont toute ma confiance et c'est avec eux et avec les clients que nous entreprendrons en 2015 la nécessaire réflexion sur ce que sera la STM des 10 prochaines années. Ce sera d'ailleurs le mandat principal confié à la nouvelle direction générale qui sera choisie à la suite d'un processus de sélection qui sera enclenché dès janvier. J'aurais aimé adresser cette réplique à l'auteur de la lettre publiée en vos pages, mais personne à la STM ne porte ce nom. Je crois important de rétablir ces faits même s'ils sont le fruit d'une lettre écrite sous un pseudonyme.

Joyeuses Fêtes!

## Dans nos forêts

DAVID DESJARDINS



Les lumières multicolores à la devanture des boutiques, celles entortillées sur le fer forgé des balcons. Le sapin dans un coin du salon, attendant qu'on lui installe ses ornements le lendemain. La musique de Bing Crosby, la bande sonore de *Charlie Brown*, usées comme un vieux cardigan dont on refuserait de se départir, ses mailles évasées recelant mille souvenirs.

C'était juste avant Noël. À la Buvette Scott, les gars derrière le comptoir farfouillaient dans les piles de disques vinyle, s'essayant à tous les mariages, même abominables. Les Stones et Kurt Vile, d'accord. Mais Plume tout juste après? Leur enthousiasme était beau à voir. De nouveaux proprios d'un resto de quartier tout neuf, juste assez bancal pour qu'on l'aime tout de suite.

On s'est assis au comptoir, un nouvel ami et moi, on a beaucoup parlé de vélo, de courses, d'entraînement : passion commune. On s'est un peu raconté nos vies, et puis je lui ai demandé, avec toute l'indélicatesse dont je suis capable : t'as pas de blonde, toi?

Son regard s'est voilé. Pendant le reste de la soirée, il m'a raconté une passion dévorante partie en vrille, comme un avion qui perd une aile. Un bonheur qu'il n'imaginait pas, la douleur non plus.

Je n'ai rien trouvé d'intelligent à dire. Je lui ai parlé du temps, son ennemi d'aujourd'hui, son allié de demain. Des choses qu'on entend sans les écouter quand on a si mal.

Le lendemain matin, je me suis levé avant le soleil. La neige tombait doucement sur la rue noire, semée de déglaçant. À son contact, elle crépitait.

J'ai pris les journaux, les ai parcourus, puis j'ai lu quelques pages d'*Un bonheur parfait*, de James Salter. Ne vous fiez pas au titre ragnagna, dont on dirait qu'il est celui d'un roman de Marc Levy. Salter est un orfèvre de la vie ordinaire. Cette vie qui se dérobe sous nos yeux, les amours qui dérivent lentement. Il est un fabuleux styliste qui utilise la beauté du geste pour entrer dans la tête de ses personnages et imager ce qui les tarade. Ces pensées qui nous hantent, ces réalités dont les détails nous éludent.

À propos du couple au cœur de son roman, Salter écrit : « Leur vie est mystérieuse. Pareille à une forêt. De loin, elle semble posséder une unité, on peut l'embrasser du regard, la décrire, mais, de près, elle commence à se diviser en fragments d'ombre et de lumière, sa densité vous aveugle. [...] Et toute cette texture solidaire est une illusion. En réalité, il existe deux sortes de vie : celle que les gens croient que vous menez, et l'autre. Et c'est l'autre qui pose des problèmes, et que nous désirons ardemment voir. »

Ce n'est pas par voyeurisme, ajouterais-je, autant que par simple besoin de ne pas être seul au milieu de l'opacité de sa propre forêt. De savoir que toutes les autres familles, tous les autres couples, tous les individus nagent en plein mystère. Et que, contrairement à ce que disait le poète, chaque homme est une île.

C'est un peu ce que me disait un autre ami, une semaine après le premier. On ne sait rien des autres, même pas ceux qui partagent notre existence.

Je connais celui-là depuis le tout début de l'adolescence. Son couple a duré la moitié de nos vies. Inutile d'entrer dans les détails, qui ne seraient qu'impudeur. Lisez le roman de Salter, qui, bien qu'écrit l'année où nous sommes nés, en raconte tous les détails. C'est sa détresse, ou enfin son désarroi, qui m'a touché. Comme chez mon autre ami. Leur impression à tous les deux d'avoir perdu pied, de chercher encore l'équilibre et d'avoir le sentiment qu'ils ne le retrouveront pas. Deux gars brillants, qui aiment la vie, emmurés dans la tristesse.

Et puis, il y avait leur regard. Cette manière de me dire que mon bonheur à moi m'interdit de comprendre leur malheur.

Ce n'est pas faux. Parce qu'on oublie la douleur de cette brûlure qui vous fait arpenter la ville comme un fantôme, et ce sentiment d'être soudainement un étranger, touriste dans sa propre vie, où même les amis, tirillés, deviennent fuyants comme des étrangers.

Salter écrit : « La vie, c'est le temps qu'il fait, les repas. Des déjeuners sur une nappe à carreaux bleus où quelqu'un a renversé du sel. »

Tout est banal. Y compris la passion, la trahison. On a envie de s'en révolter, de brûler la nappe. De ne pas le croire.

C'est ce déni qui nous permet de nous envoler et provoque du coup cette terreur quand on nous coupe les ailes. Alors on s'écrase. On se relève péniblement. La vie reprend ses droits, comme la jungle, toujours aussi dense. On se guérit un peu en racontant sa chute. On en fait des récits pour les amis. Des romans. Des chansons. Autant de rappels de la précarité de ce qu'on aime, de la complexité des choses.

Autant de ponts que nous jetons entre nos îles de solitude.

Des lumières dans nos forêts.

d-desjardins@ledevoir.com

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale : Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfalli (reporters); information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Yastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle : Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Retino-Parazelli (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin (pupitre); équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungier, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction : Andrée Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Basse, Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Ellimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PROMOTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

# SCIENCES

## Nos os sont moins denses que jadis

PAULINE GRAVEL

La densité des os de nos jambes est 20% moindre que celle de nos ancêtres qui vivaient avant l'avènement de l'agriculture, ont découvert des chercheurs, qui attribuent cette fragilisation de notre squelette à la plus grande sédentarité et aux changements alimentaires associés à ce mode de subsistance.

Les auteurs d'une étude publiée dans les *Proceedings of National Academy of Sciences* (PNAS) ont fait cette observation après avoir mesuré par scanner et comparé la densité osseuse de la partie spongieuse des os de 59 humains modernes, de 229 primates, tels

«La quantité de céréales cultivées dans le régime alimentaire des agriculteurs ainsi que de possibles carences de calcium pourraient avoir contribué à réduire la masse osseuse, mais il apparaît toutefois plus probable que l'aspect biomécanique de l'abandon des activités de chasse et de cueillette ait joué un plus grand rôle», précise Timothy Ryan, professeur adjoint d'anthropologie à l'Université de la Pennsylvanie et coauteur de cette découverte.

### Dangereuse sédentarisation

Au cours des sept millions d'années d'évolution, les hominidés ont développé des adaptations leur permettant de déployer les efforts physiques nécessaires à leur survie. «Or, depuis seulement une centaine d'années, les humains contemporains sont devenus dangereusement sédentaires. Ils vivent

**Faire beaucoup d'exercice physique dès le plus jeune âge contribuerait à l'acquisition d'une résistance osseuse maximale vers 30 ans**

que des chimpanzés, ainsi que des ossements fossilisés d'hominidés, dont *Australopithecus africanus* (-3,3 à -2,1 millions d'années), *Paranthropus robustus* (-1,2 million d'années) et des Néandertaliens (-250 000 à -28 000 ans). Les scientifiques ont ainsi remarqué que la densité des os spongieux, particulièrement au niveau des articulations des membres inférieurs (hanches, genoux et chevilles), des humains modernes récents était significativement plus faible que celle que présentaient les autres hominidés ayant vécu de la chasse et de la cueillette, deux activités impliquant une activité physique beaucoup plus exigeante et plus constante. «Ce changement anatomique tardif dans notre évolution paraît bien avoir résulté de la transition d'une vie nomade de chasseurs-cueilleurs à un mode de subsistance plus sédentaire», concluent les chercheurs.

dans un environnement culturel et technologique incompatible avec leur adaptation résultant de l'évolution, souligne Colin Shaw, professeur à l'Université de Cambridge, au Royaume-Uni. Nous n'avons pas évolué pour être assis dans une voiture ou derrière un bureau.»

La suite de leur recherche visera à identifier les différents types de mouvements du corps qui ont permis à nos ancêtres de se doter d'une solidité osseuse supérieure à la nôtre. Les chercheurs affirment que faire beaucoup d'exercice physique dès le plus jeune âge contribuerait à l'acquisition d'une résistance osseuse maximale vers 30 ans, ce qui permettrait de maintenir une bonne densité osseuse malgré l'affaiblissement inévitable des os qui se produit avec l'âge.

Avec l'Agence France-Presse  
Le Devoir



JOEL SAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

Les puissants faisceaux qui balaisent le ciel sont meurtriers pour les oiseaux, car la lumière et l'éblouissement dérèglent leur sens de l'orientation. Par exemple, après certaines nuits brumeuses, de nombreux oiseaux sont trouvés morts au pied de la tour Eiffel.

### ENVIRONNEMENT URBAIN

## Quand la lumière menace les animaux

Omniprésent et de plus en plus intense, l'éclairage urbain perturbe la faune des villes, même si quelques espèces semblent au contraire en tirer profit. Les spécialistes s'inquiètent des conséquences à long terme.

DENIS DELBECQ

Depuis l'installation des premiers éclairages publics dans les rues de Paris au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'humanité a entrepris de combattre ses peurs nocturnes avec des candélabres et réverbères, de sculpter ombres et lumières sur ses monuments à l'aide de puissants projecteurs et d'allécher les promeneurs du soir en illuminant les vitrines. Un bain de lumière permanent qui perturbe le sommeil des humains et la vie de centaines d'espèces lucifuges, celles qui vivent là où il n'y a pas de lumière.

À Paris, par exemple, la chouette hulotte est en forte régression. «Plusieurs raisons expliquent la diminution de sa population», souligne l'ornithologue Jean-Philippe Sibley, directeur du patrimoine naturel au Muséum national d'histoire naturelle et auteur d'une importante étude bibliographique sur les conséquences de la pollution lumineuse sur la biodiversité. Il y a de moins en moins de vieux arbres creux, les petits rongeurs qui composent son menu sont moins fréquents et il est presque impossible de trouver de l'obscurité dans Paris: il ne reste que quelques grands parcs et cimetières où la chouette peut chasser dans le noir d'un cadre naturel.»

Parmi les espèces victimes de la lumière nocturne, les insectes sont les plus visibles: à partir du printemps, le moindre lampadaire est enveloppé d'une nuée de bestioles. Beaucoup meurent en se brûlant ou parce qu'elles épuisent leurs forces à virevolter au lieu de se nourrir. «On peut parfois ramasser des centaines de kilos

d'insectes morts autour d'un réverbère», constate Jean-Philippe Sibley. Quand on sait que les populations de nombreuses espèces de libellules, de papillons diurnes ou de coléoptères sont en chute libre, l'éclairage public entraîne une véritable hécatombe, qui s'ajoute aux autres perturbations telles que la disparition des habitats, les pesticides et les collisions routières.»

Les oiseaux sont aussi victimes de notre soif de lumières nocturnes. La plupart des migrants volent de nuit. Le halo qui recouvre les ciels urbains empêche certaines espèces de s'orienter avec les étoiles. Et les lumières sont de dangereux pièges, à l'instar des tours illuminées où les oiseaux s'écrasent contre les vitrages. «La lumière et l'éblouissement dérèglent leur sens de l'orientation», précise Jean-Philippe Sibley. C'est encore plus marqué quand la visibilité et mauvaise.» Les puissants faisceaux qui balaisent le ciel pour marquer la présence d'une boîte de nuit sont eux aussi meurtriers. «Certaines nuits brumeuses, on ramasse de nombreux oiseaux morts au pied de la tour Eiffel.» Ils sont victimes du puissant phare installé en haut du monument pour célébrer l'an 2000, si puissant qu'il est visible à 80 kilomètres à la ronde. «C'est d'ailleurs avec la construction des

premiers phares maritimes qu'on a découvert l'impact de ces lumières sur les oiseaux.»

Certaines espèces semblent s'être adaptées à l'éclairage urbain. Ainsi, le moineau domestique tire un grand profit de certains réverbères: il niche au chaud, tout en disposant d'un garde-manger bien rempli, avec les insectes qui virevoltent toute la nuit autour de son nid. Mais le cycle naturel de l'animal est profondément perturbé. «En ville, le moineau se reproduit pratiquement toute l'année. Quelles conséquences cela aura-t-il à terme?», s'interroge Jean-Philippe Sibley. Désormais, on entend les merles chanter dès décembre, comme si le printemps était arrivé.» Le merle citadin, justement, vient de faire l'objet d'une longue étude à Leipzig, en Allemagne. Parfaitement adapté au cadre urbain, l'animal déborde d'activité nocturne, ont montré les chercheurs: il se lève jusqu'à cinq heures plus tôt que ceux qui vivent dans des forêts obscures et se couche jusqu'à une heure plus tard. Et si le bruit urbain explique en partie ce phénomène, la lumière nocturne joue un rôle essentiel, puisque les différences de comportement diminuent au fur et à mesure que les jours rallongent au printemps.

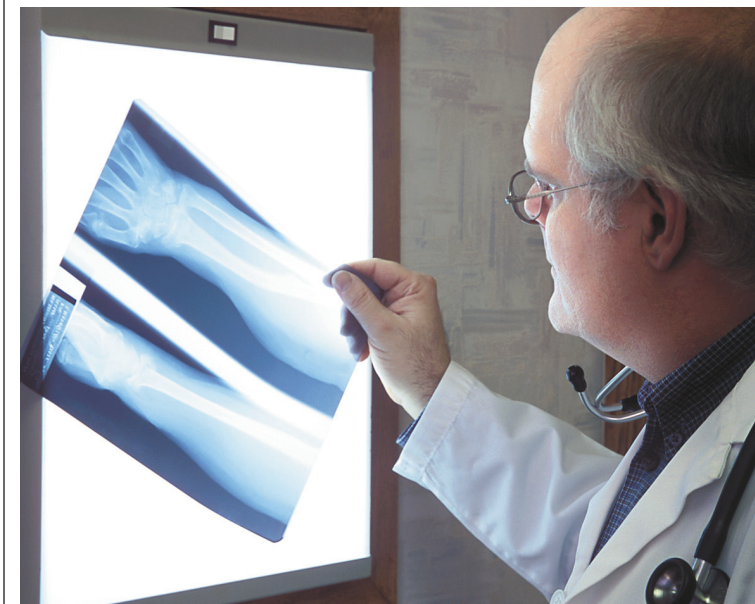
Le merle ne profiterait-il pas de ces heures supplémentaires pour mieux se nourrir? Rien ne permet de l'affirmer, montrent les chercheurs allemands, après avoir pesé leurs oiseaux. «On peut imaginer qu'une espèce puisse temporairement profiter de l'éclairage nocturne.

Mais l'artificialisation de l'environnement ne peut que créer des problèmes à long terme, insiste Jean-Philippe Sibley. Dans un premier temps, le prédateur peut profiter de la situation puisqu'il voit mieux ses proies. Mais, à force de chasser, il finit par moins se reproduire et donc être à son tour menacé.» Le renard, animal nocturne s'il en est, a fini par s'adapter à la présence de lumière nocturne. «A tel point qu'il n'est pas rare d'en rencontrer en plein jour dans les rues de Genève, en train de fouiller les poubelles. Mais, à long terme, le renard pâtira de cette adaptation, ne serait-ce que parce que les humains tenteront de s'en débarrasser.»

Mais alors, comment limiter les dégâts pour la biodiversité urbaine, déjà menacée par toutes sortes d'agressions? «La solution la plus efficace est d'éteindre la lumière!», avertit Jean-Philippe Sibley. Une partie des réverbères peuvent être éteints, tout comme les vitrines. De plus, on peut revoir la conception des lampadaires pour qu'ils éclairent le sol et supprimer ces boules qui éclairent autant le ciel que les trottoirs.»

De même, certains types de lampe sont moins néfastes que d'autres en raison de la couleur de leur lumière. Projecteurs au sodium ou éclairages à LED peuvent ainsi avantageusement remplacer les lampes à vapeur de mercure utilisées depuis des décennies. «Ces solutions apportent un double bénéfice, puisqu'un éclairage optimisé consomme moins d'énergie», rappelle Jean-Philippe Sibley. Il est essentiel de faire cet effort pour préserver la biodiversité en ville. Car, à force de vivre sans nature, les humains finissent par s'en passer. Un des étudiants du muséum vient de montrer que, à force de vivre déconnecté de la nature, on finit par ne plus vouloir payer pour préserver ce qui en reste sur la planète.»

Le Temps



ISTOCK

La densité des os spongieux des humains modernes récents serait significativement plus faible que celle que présentaient les autres hominidés ayant vécu de la chasse et de la cueillette.

## Le gras et l'obésité, ennemis du fœtus

PAULINE GRAVEL

On connaissait déjà les effets délétères du régime alimentaire occidental sur le système cardiovasculaire. Voici qu'une nouvelle étude montre que l'obésité de la mère et un régime alimentaire riche en gras durant sa grossesse compromettent le développement des cellules souches hématopoïétiques du fœtus, qui seront responsables de la production de ses cellules sanguines et de ses cellules immunitaires tout au long de sa vie.

Dans un premier temps, les chercheurs de l'Oregon Health & Science University ont soumis des souris à un régime alimentaire riche en gras et en sucre, semblable à celui qu'adoptent maintes jeunes femmes en âge de procréer. Ils ont alors observé que la surnutrition des fe-

melles enceintes engendrait une réduction significative de la taille du foie des fœtus. En poussant plus loin leurs recherches, ils ont découvert que l'obésité maternelle et un régime alimentaire riche en gras nuisaient à la croissance et à l'expansion des cellules souches hématopoïétiques dans le foie des fœtus et, par ricochet, perturbaient le développement du système immunitaire du fœtus. Selon les auteurs de l'étude, publiée dans *Molecular Metabolism*, cette découverte apporte peut-être un élément de réponse à l'augmentation actuelle des maladies immunitaires et des allergies chez les enfants. Les chercheurs espèrent maintenant vérifier si l'adoption d'un meilleur régime alimentaire peut prévenir ces effets néfastes.

Le Devoir

«La solution la plus efficace est d'éteindre la lumière! Une partie des réverbères peuvent être éteints, tout comme les vitrines.»

Jean-Philippe Sibley, ornithologue